

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL N°20 DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

Séance du lundi 22 juin 2026 à 19h

**Présidence : Madame Nathalie Fragnière**

**Préavis municipal n° 01/2026 relatif au Règlement général de police**

Le conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis municipal n°01/2026
- Oui le rapport de la commission chargée d'étudier ce projet
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

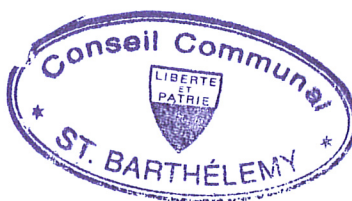
- De refuser tel que rédigé, le nouveau Règlement général de police de la Commune de St-Barthélemy

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2026.

A nom du Conseil communal

La Présidente

  
Nathalie Fragnière



La Secrétaire

  
Sylvie Tschabold